

Union Cycliste Seyssel Frangy



21ème TOUR DU PAYS DE SEYSSEL
les 18 et 19 JUIN 2011



REGLEMENT

- Ouverture : course interrégionale. Epreuve sur 2 jours ouverte aux coureurs de 2ème, 3ème catégories juniors et Pass-Cyclisme Open et Féminines.
- Prévoir **OBLIGATOIREMENT** sur la liste des engagés 2 **REMPACANTS**.
- Panachage entre 2 **CLUBS** est possible à la condition de courir sous le même maillot.
- Un junior au moins par équipe ou 2 jeunes de moins de 25 ans.

1ère étape : en ligne	SEYSSEL 01	⇒	DESINGY 74	= 111.4 km
2ème étape : CLM individuel	BEON 01	⇒	MOTZ 73	= 18.5 Km
3ème étape : en ligne	SEYSSEL 74	⇒	SEYSSEL 74	= 93.8 Km

☞ L'épreuve est limitée à 30 équipes de 5 coureurs ☞

FORMALITES DE DEPART

REMISE DES DOSSARDS et CORRECTION EVENTUELLE

TRES IMPORTANT

Remise des dossiers de 10 h à 11 h au **DIRECTEUR SPORTIF**. Toutes les corrections de licences et de coureurs seront closes à 11 heures.

Toute équipe non régularisée à 11 h pourra se voir refusée au départ.

Tous les Directeurs Sportifs seront tenus d'assister au Comité de course le samedi matin 19 Juin de 11h à 12 h 30 à la **MAISON DE PAYS de SEYSSEL 74**.

- Rappel du Règlement et attribution des positions pour la 1ère étape.
- Contrôle des plaques minéralogiques des voitures, des licences et cartes éducateurs ou entraîneurs pour les chauffeurs de véhicules de Directeurs Sportifs.

RAPPEL DU REGLEMENT :

Tous les véhicules doivent circuler en feux de croisement.

Dans les traversées de villes, les coureurs sont tenus de suivre le parcours prévu par les organisateurs et indiqué par les signaleurs.

Bien respecter le sens des ronds points et bananes.

Bien respecter le code de la route (rouler à droite).

RAPPEL : tout coureur pris en infraction, soit par les signaleurs, soit par les commissaires, se verra attribuer une pénalité de 10' plus une amende sans réclamation et pourra éventuellement être exclu de la course selon décision du jury des commissaires.

EMARGEMENT de DEPART à l'appel des équipes et PRESENTATION :

Les coureurs doivent être présents aux contrôles de départ pour les formalités et émargement de la feuille d'engagés 3/4 d'heure au moins avant le départ.

La fermeture du contrôle se fera impérativement 15 minutes avant le départ.

- **Formalité de départ :** Emargement des coureurs par équipes de 13 h à 14 h 30 vers l'esplanade de SEYSSEL 01 avant la présentation de l'équipe sur le podium.

- Pour la première étape, le speaker présentera les équipes au public et à la presse sur le car podium.

PRESENCE OBLIGATOIRE DES COUREURS EN TENUE (maillot, cuissard et chaussures cyclistes) et du DIRECTEUR SPORTIF.

- Remise éventuellement des radios CIBIES aux DS contre un chèque de caution qui sera restitué à la fin de l'épreuve.

- **La formation de la caravane se fera lors du briefing à raison d'une voiture pour plusieurs équipes (dont le nombre sera communiqué lors de la réunion).**

Ces voitures seront désignées par tirage au sort lors du briefing et seront seules autorisées au ravitaillement et dépannage au même titre que les voitures neutres.

Pour la 3ème étape, les voitures de Directeurs Sportifs seront les 6 premières après le classement par équipes de la 1ère étape.

*DEPART 1ère Etape : 15 h précises devant le CREDIT AGRICOLE CENTRE EST de
L'AIN*

RAVITAILLEMENT :

- **ZONE de RAVITAILLEMENT :**

1ère étape : Entre 1^{er} passage à SEYSSEL 74 et FRANCLENS 74

3ème étape : Carrefour de SAUMONT 73 jusqu'à DROISY 74

- Autorisé à partir des voitures des Directeurs Sportifs en queue de peloton.

- Ils seront autorisés uniquement dans la zone réservée à cet effet.

- Les voitures non officielles pourront se mettre en place avant l'arrivée des coureurs.

- Les voitures rejoindront l'arrivée sans emprunter le parcours de la course.

ATTENTION :

Règlement FFC 2011 pour les courses à étapes. Les Directeurs Sportifs conducteurs des véhicules d'équipe devront être titulaires d'une licence et d'une carte de moniteur ou entraîneur.

L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident si ces règles sont enfreintes.

CHANGEMENT DE ROUE :

Uniquement du côté droit, soit par voitures neutres pour les échappés et par les Directeurs Sportifs désignés pour le peloton.

ARRIVEES D'ETAPES

Les voitures des Directeurs Sportifs devront impérativement, lors des arrivées, emprunter la déviation Directeurs Sportifs prévue et signalée par un Officiel avec un drapeau.

La voiture franchissant la ligne d'arrivée sera pénalisée de 15 ' pour toute son équipe. Seules les voitures des officiels, sécurité, commissaires et chronométreurs seront autorisées à la franchir.

Les Directeurs Sportifs devront impérativement signaler aux Commissaires les coureurs ayant abandonné.

INTERDICTION FORMELLE DE REVENIR SUR LA LIGNE D'ARRIVEE EN SENS INVERSE. DES PENALITES POURRONT ETRE APPLIQUEES).

DEVIATIONS :

- 1ère étape à Desingy 74 à Gauche 100m avant la ligne d'arrivée.
- 2ème étape : MOTZ 73 CLM individuel / BASE DE LOISIRS : Sur le parking à gauche 100m avant la ligne d'arrivée.
- 3ème étape : SEYSSEL 74 au carrefour à droite rue de Savoie 600m avant la ligne.

CLM INDIVIDUEL : BEON 01 (Adetis) à Base de Loisirs de MOTZ 73

- L'ordre des départs sera inverse au Classement général après la 1ère étape.
 - Le 1er départ se fera à 9 h précises
 - Départ toutes les minutes.
- ATTENTION : DELAI TRES STRICT**
- Les résultats du CLM seront affichés au podium à l'arrivée.

GPM : GRAND PRIX DE LA MONTAGNE :

1ère étape :

❖ Côte de Challonges 74	Km 74.2	8 / 6 / 4 / 3 / 2 points
❖ Côte de Balavent 01	Km 84.7	16 / 12 / 8 / 6 / 4 points
❖ DESINGY 74 (Ecole)	Km 111	8 / 6 / 4 / 3 / 2 points

3ème étape :

❖ DROISY 74	Km 52.5	16 / 12 / 8 / 6 / 4 points
❖ USINENS 74	Km 65.4	8 / 6 / 4 / 3 / 2 points
❖ CHÊNE en SEMINE 74	Km 76.1	8 / 6 / 4 / 3 / 2 points

SPRINTS : POINTS CHAUDS (PC) : 8 – 6 – 4 – 2 – 1 points

1ère étape :

❖ LA PALLIERE 73	Km 18.3
❖ CHINDRIEUX 73	Km 44.3
❖ SEYSSEL 74	Km 61.4

3ème étape :

❖ CHINDRIEUX 73	Km 17.6
❖ ANGLEFORT 01	Km 39.5
❖ SEYSSEL 74	Km 45.9
❖ SEYSSEL 74 Arrivée	Km 93.8 sur la ligne

Le DIMANCHE : une REUNION des DIRECTEURS SPORTIFS aura lieu à la MAISON de PAYS de SEYSSEL 74 30 minutes avant le départ de l'étape de façon à régulariser certains points et donner les dernières consignes.

A NOTER : LA MISE HORS DELAI SERA DEFINIE LORS DU BRIEFFING.

ATTRIBUTION DES MAILLOTS ET REMISE DES PRIX :

TRES IMPORTANT

A L'ISSUE DE CHAQUE ETAPE : PRESENCE OBLIGATOIRE DES COUREURS EN TENUE CYCLISTE COMPLETE POUR LA REMISE DES MAILLOTS SINON LE PRIX OU LE MAILLOT NE LEUR SERA PAS REMIS.

DOTATION - PRIX :

- 1ère étape : Grille n° 335/20
- 2ème étape : CLM individuel prix en nature
- 3ème étape : Grille n° 335/20
- Classement général : Grille n° 335/20
- Classement de la 1ère équipe : CHALLENGE PAR EQUIPE DEFINITIF

A l'issue de l'épreuve : Prime et prix en nature aux 3 premiers de chaque maillot
Prime aux 3 premières équipes du classement général
Prix et prime aux 10 premiers du CLM

La remise des prix FFC se fera uniquement après l'annonce des classements lors de la réception avec présentation OBLIGATOIRE de la licence et émargement.
Les prix et lots seront remis uniquement aux coureurs présents lors de la réception finale.

Maillot JAUNE :	Leader	Villes de SEYSSEL 74 et 01
Maillot BLANC :	Meilleur Espoir ≤ 25 ans dans l'année	CONSEIL GENERAL 74
Maillot ROUGE:	Meilleur junior	Fruitières CHABERT Vallières
Maillot BLEU :	Meilleur grimpeur	Compagnie Nationale du Rhône
Maillot VERT :	Meilleur sprinter	CARREFOUR MARKET Seyssel 74

Dans le cas du cumul des maillots, les primes seront intégralement versées aux coureurs, mais le port du maillot ira au second du classement concerné.

TOUS LES JOURS, APRES L'ARRIVEE DES 2 ETAPES : UN CLASSEMENT DE L'ETAPE ET UN CLASSEMENT GENERAL SERA REMIS AUX DIRECTEURS SPORTIFS.

Vous pourrez consulter le classement final sur le site « seysse-cyclisme.fr »

RECOMPENSES au FINAL à la MAISON DE PAYS SEYSSEL 74 vers 17 H45

LES DOSSARDS ET LES PUCES SERONT A RENDRE AVANT LA RECEPTION DU DIMANCHE SOIR CONTRE LA RESTITUTION DE LA LICENCE.

Les Directeurs Sportifs se chargeront de les rassembler et de les rapporter aux Responsables des Engagements du Club.

Les plaques de cadre pourront être conservées en souvenir.

DIRECTEURS SPORTIFS :

Nous vous recommandons d'expliquer à vos coureurs et de suivre ce règlement avec la plus grande rigueur, ceci pour le sérieux et l'avenir du TOUR DU PAYS DE SEYSSEL.

Ce document n'est pas contractuel et sera susceptible d'être modifié à tout moment à la convenance de l'organisateur. Le règlement définitif sera dans le dossier de course.

Bonne route à tous

BON WEEK END